



**SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
D'HYDROTOMIE PERCUTANÉE
(S.I.H.P.)**



COTISATIONS 2021-2022 - INSCRIPTIONS

NOM :

PRÉNOM :

ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE :

ADRESSE :

.....

.....

.....

TÉLÉPHONE :

E-MAIL :@.....

Formulaire à retourner après avoir été entièrement complété :
- par e-mail à hydrotomiepercutanee.com@gmail.com
- ou par courrier à Société Internationale d'Hydrotomiepercutanée SIHP,
Dr Bernard GUEZ,
Résidence "le grand large" 10 bd Napoléon III 06200 Nice

ADHÉSION

L'adhésion 2021/2022 à la SIHP permet :

- d'être actif au sein de la Société International d'Hydrotomie Percutanée.
- l'accès à la Newsletter et aux dernières informations sur la pratique de l'Hydrotomie percutanée
- l'accès à son espace adhérent pour consulter et modifier ses informations personnelles.
- la possibilité de figurer sur la liste des praticiens exerçant l'Hydrotomie percutanée (seulement si le praticien le souhaite ; cette liste n'est pas un annuaire public, elle est communiquée en réponse à une demande du patient selon sa région).

Les informations enregistrées sont réservées à l'usage exclusif de la SIHP afin de garder le contact et dans le cadre des activités prévues par l'objet de la société. [Voir la page des informations légales.](#)

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant par e-mail à info@hydrotomiepercutanee.com ou par courrier à SIHP, 162 rue de France, 06000 Nice, France.

Conditions particulières

Réservé aux médecins, infirmiers ou professionnels de santé habilités à effectuer des injections sous-cutanées (selon législation du pays d'exercice).

Informations de contact

E-mail

hydrotomiepercutanee.com@gmail.com

Téléphone

+33 6 68 79 97 89

Cocher la case :	Montant à reporter
<input type="checkbox"/> Adhésion 2021/2022 : Cotisation annuelle	30,00€

FORMATION COMPLÈTE

Samedi 22 et dimanche 23 janvier. 2022 : théorie et cas pratiques en vidéo (2 jours)

Information

IMPORTANT : À partir 30 septembre 2021, les stages pratiques seront assurés par les Docteurs Yannick LEMAIRE et Grégory SAMMELIAN.

À compter du 1er octobre 2021, la formation complète à l'Hydrotomie percutanée évolue.

Détails de la formation complète :

1er jour Cours théorique :

Lieu de la formation : Hôtel West-End, 31 Promenade des Anglais, 06000 Nice, France

Conférence du Dr Bernard GUEZ

9 h 00 à 13 heures et 14 h 30 à 18 heures

PROGRAMME :

(le programme est susceptible d'être modifié)

- **9 h 00** : Café d'accueil

- **9 h 30-13 h** : Concept d'Hydrotomie Percutanée – Définition – Historique – Bases physiologiques et biochimiques – Données neuro anatomiques et neuro physiologiques – Les 5 unités de compétences – Formes cliniques communes – Pharmacopée – Techniques principales – Indications – Traitement de l'arthrose par la technique de mésochelation – Exemple de traitement de la migraine, colopathie fonctionnelle, rhino sinusite, etc.

La recherche en Hydrotomie – Conclusion.

- **13 h -14 h 30** : Déjeuner

- **14 h 30-16 h** : études cliniques – Protocoles thérapeutiques – Présensation de la Société Internationale d'Hydrotomie Percutanée : S.I.H.P. Diffusion de la technique – Validation scientifique – Organisation de l'enseignement – Charte de qualité des membres de la S.I.H.P. – Mauvaises pratiques à éviter.

- **16 h 30-17 h** : Pause-café

- **17 h-18 h** : Création et présentation des réseaux référents médecins-infirmiers régionaux et par pays. Modèles de prescription en Hydrotomie
Évolution des objectifs de la S.I.H.P.

- **Discussion**

- **Questions-Réponses**

- **Conclusion de la journée**

2ème jour Cas pratiques en vidéo, discussion, questions/réponses :

Le 2ème jour de formation sera consacré à la pratique au quotidien de l'Hydrotomie percutanée.

Lieu de la formation : Hôtel West-End, 31 Promenade des Anglais, 06000 Nice, France

Conférence du Dr Bernard GUEZ

9 h 00 à 13 heures et 14 h 30 à 18 heures

PROGRAMME :

- 9 h 00 : Café d'accueil
- 9 h 30-10 h 30 : Déroulement d'une journée de travail en Hydrotomie percutanée au cabinet du médecin ou de l'infirmier(e)
- 10h 30-13 h : Cas cliniques sur patients en vidéo :
 - . Ostéo-articulaire : arthrose, lombalgies, sciatique, cervicalgie, gonarthrose, rhizarthrose.
 - . ORL : rhino-sinusite, allergies.
 - . Pneumologie : asthme, emphysème.
 - . Gastro-entérologie : gastrite, colite, syndrome du colon irritable.
 - . Immunité générale : maladies auto-immunes (polyarthrite rhumatoïde, spondylarthrite ankylosante, fibromyalgie).
 - . Stress, anxiété, dépression légère, troubles du sommeil.
- 13 h -14 h 30 : Déjeuner
- 14 h 30-16 h 30 : Suite des cas cliniques
- 16 h 30-17 h : Pause café
- 17 h -18 h : Discussion, Questions/Réponses, conclusion de la journée.

À l'issue de la formation complète (2 jours), une attestation de participation à la formation est délivrée.

Aucun remboursement ne sera possible 15 jours avant la date de la de la réunion ou du stage.

Cocher la case :	Montant à reporter
<input type="checkbox"/> MÉDECIN : théorie + pratique 22 et 23 janvier 2022 (400 €) + livret d'enseignement et protocoles thérapeutiques (25 €) + adhésion (30 €)	455,00 €
<input type="checkbox"/> INFIRMIER (E) : théorie + pratique 22 et 23 janvier 2022 (350 €) + livret d'enseignement et protocoles thérapeutiques (25 €) + adhésion (30 €)	405,00 €

STAGE DE PERFECTIONNEMENT

À partir du 30 septembre 2021, les stages pratiques seront assurés par les Docteurs Yannick LEMAIRE et Grégory SAMMELIAN.

(réservé aux praticiens ayant déjà fait leur formation complète)

Information

Stage de perfectionnement au cabinet du Dr Bernard GUEZ à Nice les mardis ou mercredi (9h30-13 heures et 14h-20h).

- **Lieu du stage:** 162 B rue de France, 06000 Nice (France), 5ème étage

Ce stage s'adresse aux praticiens ayant déjà fait leur formation complète (théorie + pratique), et qui souhaiteraient **approfondir leur expérience clinique**.

Pour le stage pratique, venir :

- avec une blouse
- des sabots médicaux ou des chaussures plates

L'adhésion annuelle est obligatoire pour effectuer son stage.

Après validation de votre inscription, le secrétariat de la SIHP prendra contact avec vous par téléphone ou par e-mail pour fixer une date de stage de perfectionnement en fonction des disponibilités.



Aucun remboursement ne sera possible 15 jours avant la date de la réunion ou du stage.

Un stage auprès d'un infirmier référent est très vivement conseillé, au prix de 100 € à régler directement à l'infirmier référent par le stagiaire.

Cocher la case :	Montant à reporter
<input type="checkbox"/> MÉDECIN : Perfectionnement (1 jour)	275,00 €
<input type="checkbox"/> INFIRMIER (E) : Perfectionnement (1 jour)	255,00 €
<input type="checkbox"/> Adhésion annuelle obligatoire (à cocher, sauf si déjà adhérent)	30,00 €

TOTAL À RÉGLER €
-----------------------	---------

Pour valider l'inscription les chèques ou les virements doivent être adressés impérativement au plus tard un mois avant la date prévue, le nombre des places étant limité.

Par chèque français à l'ordre de: S.I.H.P. à l'adresse suivante:
Dr Bernard GUEZ 162 B rue de France 06000 NICE

Par virement bancaire international à la banque BNP Paribas,
2 Bd Victor Hugo, 06000 Nice

en indiquant Nom - Prénom et détails des règlements pour chaque participant.

Titulaire: SAS S.I.H.P.			
Domiciliation: BNPPARB NICE (00642)			
Code Banque 30004	Code guichet 00642	N° de compte 00010708111	Clé RIB 57
IBAN: FR76 3000 4006 4200 0107 0811 157			
BIC: BNPAFRPPXXX			

Informations sur le traitement des données personnelles

Les informations enregistrées sont réservées à l'usage exclusif de la SIHP afin de garder le contact et dans le cadre des activités prévues par l'objet de la société voir la page des Informations légales sur le site web de la société :

<https://www.hydrotomiepercutanee.com/informations-legales.html>.

Cependant, les personnes souhaitant que leurs coordonnées puissent être partagées avec des sociétés ou organismes partenaires de la SIHP, dans un but d'informations ou d'offres promotionnelles, peuvent le faire savoir en cochant la case ci-dessous.

Ce consentement peut être retiré à tout moment.

Je souhaite partager mes coordonnées avec des sociétés ou organismes partenaires de la SIHP, dans un but d'informations ou d'offres promotionnelles.

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant par e-mail à hydrotomiepercutanee.com@gmail.com

ou par courrier à SIHP, 162 rue de France, 06000 Nice, France.

Aucun remboursement ne sera possible 15 jours avant la date de la réunion ou du stage.

Date et signature :